

Communiqué de presse du 21.2.2011

Près de 15 000 nouvelles installations solaires thermiques en 2010

Pour cette année, en raison du cours élevé du pétrole et des obligations d'assainissement des chauffages, l'industrie prévoit une croissance sur le marché. L'association fait appel aux cantons de reconduire continuellement leurs mesures promotionnelles pour l'énergie solaire.

Selon un premier bilan provisoire, près de 15 000 installations solaires thermiques avec une surface de capteurs s'élevant à environ 140 000 mètres carrés ont été mises en place en Suisse en 2010¹. Cela correspond à près de 85 000 chauffages solaires actuellement en exploitation, présentant une surface totale de 800 000 mètres carrés. Ces installations ont permis d'éviter l'émission de presque 100 000 tonnes de CO₂, nuisible au climat. La comparaison avec l'Autriche montre une surface installée de près de 4,6 millions de mètres carrés, soit cinq fois plus par habitant qu'en Suisse.

Bien que ces données ne soient pas encore définitives, on constate une stagnation par rapport à l'an 2009, après plusieurs années de croissance à deux chiffres sur le marché.

« Nous assumons qu'il s'agit d'un phénomène temporaire », déclare David Stickelberger, secrétaire général de Swissolar. « Les acheteurs potentiels d'installations solaires thermiques ont repoussé leurs investissements dans le domaine du domotique en faveur de nouvelles vitres et d'isolations des façades, car ils ont souhaité profiter du nouveau Programme Bâtiments. »

Pour l'an 2011, Swissolar envisage une animation du marché, d'une part en raison des coûts du chauffage en hausse – le cours du pétrole, se montant actuellement à 100 dollars par baril, a en effet atteint son plus haut niveau depuis deux ans. D'autre part, le durcissement décidé en 2005 de l'Ordonnance sur la propreté de l'air (Opair) entraînera un grand besoin d'assainissement pour les chauffages : plusieurs dizaines de milliers de chaudières sont soumises à un délai d'assainissement qui arrivera à échéance entre 2012 et 2014. Swissolar recommande donc aux maîtres d'ouvrage d'entamer ces travaux de bonne heure, c'est-à-dire dès le courant de cette année, afin d'éviter des goulots d'étranglement auprès des entreprises spécialisées.

Cependant, une condition indispensable à la croissance du marché restera le versement, par tous les cantons, de contributions promotionnelles substantielles aux installations solaires thermiques, comme c'était le cas l'année passée. « Il faut impérativement assurer la continuité dans le domaine de la promotion. Les maîtres d'ouvrage doivent avoir la certitude que leur engagement pour la protection du climat sera soutenu – surtout au moment où ils doivent investir des sommes importantes dans leurs chaudières ! » affirme Stickelberger.

¹

Capteurs plans vitrés et capteurs à tube uniquement